

SDIS 58

# Au fil des actus

JOURNAL INTERNE DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA NIÈVRE



Dans ce numéro :  
retour sur le 100<sup>e</sup> Congrès Départemental



ZOOM SUR :  
LA RÉFORME DE LA FORMATION

N°31  
Décembre 2018

# Sommaire



Lieutenant-colonel Michaël BRUNEAU  
Directeur Départemental par intérim  
du SDIS 58

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, le Colonel Emmanuel DUCOURET, Directeur départemental depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 a muté au sein du SDIS de l'Eure.

Au moment où j'ai le plaisir de communiquer avec vous pour la première fois au travers de ce « Fil des Actus », je souhaitais, au nom des personnels du SDIS 58, lui souhaiter « bon vent » dans ses nouvelles fonctions et mettre en avant les avancées nécessaires qu'il a conduites ces dernières années sous l'impulsion de la gouvernance du SDIS. Un dossier lui

sera consacré dans le prochain numéro de notre journal interne.

Aussi, l'occasion m'est donnée de partager avec vous ma vision de l'intérim que je vais assurer.

Valeurs humaines, proximité, écoute, pragmatisme, générer l'enthousiasme, fédérer, concilier bienveillance et exigence sont les valeurs que je souhaite continuer à développer au sein de cette entité qu'est le SDIS 58, un établissement public où les atouts sont nombreux.

Pour cela et pendant cet intérim, j'aurai besoin de TOUS sans exception, cadres supérieurs, cadres intermédiaires, non cadres, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs et techniques, chacun d'entre nous, et pas seulement les cadres dirigeants, étant des acteurs indispensables et convaincus dans le développement et le maintien de ces valeurs humaines.

Ensemble continuons à répondre aux nouvelles exigences et contraintes de demain !

#03 Actualités

#05 Entretien avec le Lcl Michaël BRUNEAU

#06 Zoom sur la réforme de la formation

#07 Actualités

#08 Analyse accident

#09 Le fonctionnement des compagnies

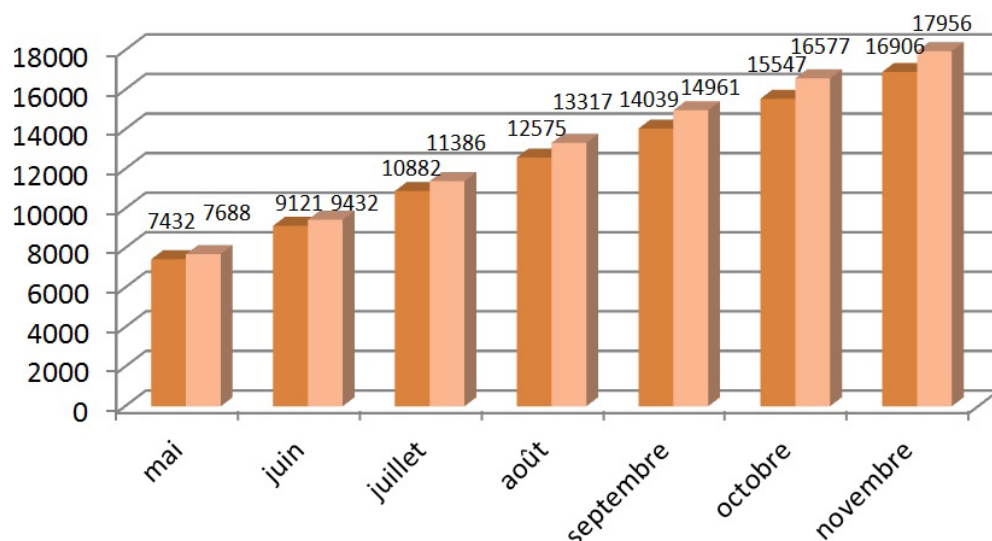
#10 Le 100<sup>e</sup> Congrès Départemental

#11 Actualités

#12 Mouvement du personnel

## Activité opérationnelle de mai à novembre 2018

Nombre d'interventions ■ 2017 ■ 2018



Soit une augmentation de 6,2% par rapport à 2017 depuis le début de l'année.

## Salon de la courtoisie au volant

Le vendredi 18 mai dernier était organisé, pour la première fois à Cosne sur Loire, un salon autour de la sécurité routière et de la courtoisie au volant. Objectif de l'événement : remettre la courtoisie au cœur de la conduite sur route au quotidien.

Dans ce cadre, les jeunes ont déambulé de stand en stand, auprès des sapeurs-pompiers, des gendarmes, des agents de la direction des routes, des auto-écoles, des associations de sécurité civile....

Toute la journée, le centre de secours de Cosne sur Loire a assuré plusieurs manœuvres : accident de deux roues ou désincarcération dans un véhicule. Destinées à sensibiliser les jeunes, l'organisation et la qualité de ces manœuvres ont été grandement appréciées par les élèves et autorités présents.



## Arrivée de nouveaux outils de communications au SDIS 58

Arrivée du nouveau site internet :

Le site internet vient de subir une totale refonte. L'ancien site étant devenu désuet, le nouveau site, toujours sur l'adresse [www.sdis58.fr](http://www.sdis58.fr), est devenu plus intuitif, avec un graphisme plus actuel et une meilleure expérience utilisateur.

Arrivée de l'intranet :

La mise en ligne d'un site intranet permettra un meilleur accès aux informations, aux documents utiles... avec la possibilité, dans une prochaine version, d'effectuer un travail collaboratif. Cet intranet est d'abord déployé sur le réseau, c'est-à-dire accessible seulement depuis les ordinateurs ayant un accès au réseau du SDIS. Il sera ensuite accessible, dans quelques mois, de l'extérieur et donc depuis n'importe quel ordinateur, smartphone... ayant accès à internet. Cet intranet a été développé de manière agile, c'est à dire que l'on peut modifier à tout moment son architecture et ses informations. La version actuellement proposée est la version n°1 : la version n°2 est déjà en cours de réflexion.



• Accueil du site internet



• Accueil du site intranet

## Les 230 ans du Centre de Secours de Decize

Le 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin 2018, la caserne de Decize a fêté ses 230 ans : trois jours d'animations qui ont ravi petits et grands !

La journée du vendredi a été dédiée aux scolaires : Quatorze classes ont participé à différentes animations autour d'une enquête organisée dans toute la ville. Cela a permis aux jeunes de connaître les engins de sapeurs-pompiers, d'être initiés aux gestes qui sauvent...

Les animations du week-end, destinées au grand public, avaient pour but de retracer l'histoire des pompiers d'hier à aujourd'hui.

Au programme : exposition et défilé de véhicules anciens et récents, présence de plusieurs stands, réalisation de plusieurs manœuvres et démonstrations des équipes spécialisées, feu d'artifice... Cet événement fut un réel succès pour le centre de secours !



## Nouveaux véhicules

Deux FPT (Fourgons Pompe Tonne) ont été livrés, début juillet, au SDIS. Ils ont été affectés aux Centres de Secours de Cosne sur Loire et de Nevers la Sangsue.

Ces véhicules sont destinés à la lutte contre les feux urbains. Ils sont équipés d'une citerne d'eau de 3000L et d'une citerne de 300L d'émulseur. Ils ont été achetés dans le cadre du groupement de commande de l'UGAP (centrale d'achat public).



## Nos médaillés nivernais

Lors de la Finale Nationale du Parcours Sportif du Sapeur-Pompier et des Épreuves Athlétiques, le samedi 30 juin 2018, à Périgueux, deux de nos sapeurs-pompiers ont brillé par leurs performances.



Félicitations à Yan MAGNARD, Jeune Sapeur-Pompier à Nevers, pour avoir remporté la médaille d'or en saut en hauteur dans la catégorie cadet !

Bravo également à Morgane MOROY, sapeur-pompier volontaire à St Honoré les Bains, pour sa belle 3<sup>e</sup> place au lancer de poids !

## Les Olympiades des Cadets

Mardi 26 juin 2018, toute la journée, a eu lieu des Olympiades des Cadets de la Sécurité Civile, au gymnase de Moulins-Engilbert. Cette journée a pour objectif de créer du lien entre collèves, élèves et organismes dans un moment de convivialité et de partage.

Cette journée est la concrétisation d'une année de formation pour les sections de Cadets des collèges : Claude Tillier (Cosne sur Loire), Aumenier Michot (La Charité du Loire), Paul Barreau (Lormes), Les deux rivières (Moulins-Engilbert), Antony Duvivier (Luzy), Paul Langevin (Fourchambault).

Les 98 cadettes et cadets se sont donc vu remettre leurs chasubles officielles d'Assistant Sécurité en présence des autorités ainsi que les attestations de cadets de la sécurité civile.

Tout au long de la journée, les élèves ont été séparés en groupe pour participer à des animations et des présentations de tous les organismes de sécurité civile et autres associations présents (SDIS 58, UDSP 58, ADPC, Croix Rouge, ADRASEC, Gendarmerie, Police, Prévention Routière, ANMONM58).

La cérémonie a également été marquée par la signature de la convention relative au fonctionnement de la formation des cadets de la sécurité civile entre la DSDEN de la Nièvre, la Préfecture de la Nièvre, le Conseil Départemental, le SDIS 58 ainsi que le Groupement de Gendarmerie de la Nièvre.



## Grand Prix Camion 2018



Les 7 et 8 juillet 2018, le SDIS 58 a participé, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, au Grand Prix Camion du circuit de Nevers Magny Cours.

Des véhicules, anciens et récents, avaient fait le déplacement pour s'exposer sur un stand au centre du circuit.

Promotion du volontariat, animations aux gestes qui sauvent, vente d'objets sapeur-pompier... ont permis de promouvoir l'image des sapeurs-pompiers et de sensibiliser la population.

## Rassemblement technique JSP

Samedi 16 juin 2018 après-midi, la ville et le centre de secours de Montreuillon ont accueilli le rassemblement technique des jeunes sapeurs-pompiers.

Cet événement, rencontre annuelle départementale entre les jeunes, réunit toutes les sections de toutes les années confondues. Les promotions se sont vues remettre leurs diplômes de fin d'année (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années). Sept d'entre eux ont également reçu leurs brevets de fin de cursus et leurs casques de feu.

Ils peuvent dorénavant intégrer un centre de secours en tant que sapeur-pompier volontaire !



# Entretien avec le Lcl Michaël BRUNEAU

## Interview

Agé de 44 ans, le Lieutenant-Colonel Michaël BRUNEAU est arrivé le 04 juin dernier au SDIS 58 pour son premier poste de Directeur départemental adjoint.

### Quel est votre parcours professionnel ?

Deux grandes étapes ont marqué ma carrière jusqu'à ce jour.

Jusqu'au 31 janvier 2009, j'étais sur un emploi au sein de l'équipe de direction du CHRU de TOURS, en charge de la gestion des risques.

En parallèle, j'ai exercé des fonctions complémentaires au sein de cette même structure dans le pilotage des organisations et la démarche Qualité. Le 01<sup>er</sup> février 2009, j'ai intégré le SDIS 37 en qualité de Capitaine de sapeur-pompier professionnel au sein du bureau départemental Prévention.

J'ai ensuite exercé l'emploi de chef d'un centre de secours principal et de commandant de compagnie pour finir par un emploi de chef d'un groupement territorial.

J'ai, à ce jour, plus de 28 années d'activités de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, de Sapeur à Lieutenant-Colonel en exerçant tous les grades de sous-officiers et d'officiers. En qualité de sapeur-pompier volontaire, j'ai pu exercer notamment les activités de chef d'un Centre de Première Intervention ou, encore, d'adjoint opérationnel à un chef de Centre de Secours Principal.



### Qu'est-ce ce qui vous a attiré dans notre département ?

Deux choses m'ont donné envie de candidater dans ce département :

- La première est le binôme constitué par le directeur et le directeur adjoint, duo qui doit impérativement être complémentaire et uni. Le directeur dirige. L'adjoint doit rester force de proposition. Il se positionne comme un acteur principal dans la mise en œuvre des décisions et orientations du directeur. La vision sur ce point du Colonel Emmanuel DUCOURET, que je connaissais par avance, n'a fait que confirmer mon souhait d'exercer mon premier emploi de directeur adjoint à ses côtés.

- La deuxième raison est la taille du SDIS 58, une taille à échelle humaine qui correspond, je pense, à mon style de management. Un management bienveillant et surtout humain tout en respectant un cadre bien défini, clair et connu de tous. Pour moi, l'humain doit rester au quotidien notre priorité, que l'on soit cadre supérieur, cadre intermédiaire ou non cadre. Un cadre dirigeant doit faire preuve de courage, décider et définir un cap. Il doit aussi fédérer, générer l'enthousiasme, accompagner ses collaborateurs et exploiter en priorité leurs qualités en évitant de juger. Aujourd'hui, concilier exigence et bienveillance donne des résultats probants. En d'autres termes, le manager doit éviter les postures de contrôle/sanction pour devenir un accélérateur de réussite. L'expression « Une main de fer dans un gant de velours » me convient bien.

### Que pensez-vous du SDIS depuis votre arrivée ?

Très sincèrement, le SDIS 58 a beaucoup d'atouts. En quelques mois, j'ai déjà pu relever de nombreuses bonnes pratiques qui existent dans ce SDIS et qui n'existent pas a priori dans d'autres SDIS de même taille. La réalisation de revues de direction, la mise en œuvre d'indicateurs, la définition, en lien avec le SAMU, de niveaux de réponses aux carences d'ambulanciers privés, etc, sont des bonnes pratiques d'avenir dans les SDIS de demain. Enfin, par rapport à mon vécu, les choix en matière d'investissement dans ce SDIS ont

permis, je pense, de disposer aujourd'hui de matériels, d'équipements et d'immobiliers adaptés et, globalement, en très bon états. Continuer à communiquer en interne et en externe sur ce qui se fait de bien au SDIS 58 me paraît donc nécessaire.

### Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur ?

La vision stratégique du SDIS 58 et, par effet domino, les projets sont de la responsabilité et de la seule initiative du directeur en lien avec les élus et le Préfet. Avec le départ du Colonel Emmanuel DUCOURET et pendant mon intérim, je veillerai à continuer les actions entreprises. Je n'engagerai pas le futur directeur sur d'autres axes stratégiques que ceux déjà définis.

Maintenant, je m'attacherai personnellement à suivre et à animer le dossier d'accompagnement et de médiation engagé en 2018 (Qualité de Vie en Service, rapports de Monsieur Philippe MOREL et du cabinet LAMOTTE) et à apporter, dans le temps, des réponses précises, consensuelles et pragmatiques aux observations faites par les personnels. Plus précisément, au quotidien, définir des méthodes de pilotage et accompagner les personnels dans cette démarche de pilotage me semblent intéressants pour organiser et

planifier nos actions. Le pilotage doit aussi intégrer le suivi des demandes du terrain. A ce propos, je pense qu'il n'y a rien de plus frustrant dans une organisation que de promettre et de ne pas tenir ses promesses parce qu'aucun outil de suivi des demandes du terrain n'existe.

Culturellement, il me semble aussi important de rappeler régulièrement à tous les personnels que nous travaillons tous, services supports plus spécifiquement (services techniques, service formation, ressources humaines...), pour un seul objectif, celui de satisfaire les demandes des centres d'incendie et de secours et de leurs personnels, chargés de porter secours et d'assurer les interventions. Ces CIS constituent le cœur de métier de nos SDIS. Ils sont au service de l'utilisateur. A tous les services supports de la direction d'être par conséquent au service de ces mêmes CIS. Enfin, je pense que l'écoute de nos personnels de terrain et la proximité sont essentielles. Dans une structure très hiérarchique et pyramidale, la présence répétée du Directeur et/ou du Directeur adjoint dans les centres et dans les services, en lien direct avec les personnels, me semble essentielle. Elle permet, dans certains cas, de trouver des réponses simples et rapides à certaines problématiques et attentes du terrain. Cette proximité permet aussi d'échanger, d'expliquer et de communiquer sans aucun tabou. En d'autres termes, « le principe de subsidiarité », selon lequel il faut éviter de déconnecter la prise de décision de ceux qui devront la respecter, a souvent du bon. Par contre, ces phases de proximité avec les personnels doivent être programmées en toute transparence et en accord avec la hiérarchie intermédiaire.

### Un dernier message ?

Dans une période où les SDIS sont à la croisée des chemins, continuons à avancer ensemble et innovons !

De nature optimiste, je suis certain que les personnels du SDIS 58 ont toutes les qualités nécessaires mais aussi l'envie pour répondre pleinement aux nouvelles exigences de demain !

# La réforme de la formation

L'arrêté du 4 octobre 2017 abroge les niveaux de formations désignés « FOR1, FOR2, FOR3 et FOR4 » et institue trois nouvelles qualifications dans le domaine de la formation et du développement des compétences.

## Les nouvelles appellations de formation

### L'Accompagnateur de proximité :

La fonction d'accompagnateur de proximité consiste à préparer, à animer les manœuvres de la garde, à accueillir les nouveaux arrivants en centres de secours et à accompagner le stagiaire avant et après le retour de formation (équivalent à tuteur en centre d'incendie et de secours).

### Le Formateur accompagnateur :

La fonction de formateur accompagnateur consiste à la formation de groupe, la mise en œuvre des outils pédagogiques (mises en situation professionnelle, ateliers pédagogiques personnalisés et auto-évaluation...)

Elle permet d'assurer la formation des accompagnateurs de proximité.

### Le Concepteur de formation :

La formation de concepteur de formation consiste à l'ingénierie de pédagogie et la formation des formateurs accompagnateurs.



• Première formation organisée début juin

## L'acquisition des niveaux de compétence

Les trois niveaux d'activité peuvent s'acquérir de plusieurs façons :

1. Par une formation initiale auprès du CNFPT,
2. Par voie de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE),
3. Par maintien dans l'emploi ou dans l'activité selon certaines conditions.

La fin de la période dérogatoire étant fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, il convient donc de former les personnels aux niveaux d'activité présentés ci-dessus. Cette mise en application doit se faire en plusieurs étapes :

- Au SDIS 58, les objectifs sont de former 6 concepteurs de formation, 80 formateurs accompagnateurs et 2 à 3 accompagnateurs de proximité par centre d'incendie et de secours.
- Une première formation de 12 Formateurs Accompagnateurs et 2 concepteurs a été réalisée au mois de juin 2018. Ceux-ci pourront ensuite former les accompagnateurs de proximité en s'appuyant sur des Formations de Maintien et de Perfectionnement des Acquis relative à l'Approche par les Compétences ou lors de formation initiale d'accompagnateurs de proximité.
- Puis, les concepteurs pourront, sous l'égide du CNFPT (seul organisme détenteur de l'agrément), former des formateurs accompagnateurs.

## Le déploiement de la FOAD (Formation Ouverte à Distance)

Le SDIS 58 va développer, après validation des différentes instances, la formation à distance dès 2019 en lien avec la plateforme ENASIS.

Ce dispositif présente de nombreux avantages :

- Chaque apprenant reçoit un accès libre qui lui permet de répartir l'acquisition des connaissances théoriques sur des périodes plus longues et adaptables à son emploi du temps et sur tous types d'appareils connectés (tablettes, PC, Smartphone...);
- Réduire la durée en présentiel et les déplacements des formateurs et des stagiaires ;
- Valoriser l'implication de toutes les parties prenantes aux formations, notamment à travers le tutorat par le chef de CIS et surtout par l'ACC PRO (accompagnateur de proximité) ;
- Avoir accès à des informations mises à jour quotidiennement.

Le calendrier de déploiement de la FOAD se déclinera comme indiqué ci-dessous :

**Au premier trimestre 2019** : Test sur trois centres de secours :

- Pour la Compagnie de CHATEAU-CHINON : le CIS de FOURS,
- Pour la Compagnie de COSNE sur LOIRE : le CIS DE VARZY,
- Pour la Compagnie de NEVERS : le CIS de SAINT BENIN D'AZY.

**Début mai** : Bilan des phases de test.

**Fin mai** : Ouverture de la FOAD à l'ensemble du corps départemental pour une phase de prise en main du dispositif et de formation de l'ensemble des utilisateurs.

**Fin d'année 2019 (à compter de septembre a priori)**: Mise en place du dispositif sur les formations de tronc commun.

*Cet échéancier n'est que prévisionnel et pourra être adapté, le cas échéant.*

## Actualités

### Transfert Centre de réception et de régulation 15

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté a acté le transfert du Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRRA 15) de la Nièvre au CHU de Dijon auprès du CRRRA 21.

Cette nouvelle organisation de la régulation du SAMU est officielle depuis le mardi 02 octobre dernier. Elle ne remet pas en cause l'interconnexion de proximité nécessaire entre le CODIS 58 et la régulation du SAMU. Une évaluation périodique et régulière de cette nouvelle organisation est mise en place entre tous les acteurs.

Pour une organisation optimale de ce transfert, plusieurs réunions de concertation interservices, sous le pilotage conjoint du Directeur Général de l'ARS et la préfecture de la Nièvre, ont été organisées depuis de longs mois. Les services du SDIS 58 ont été des acteurs prépondérants et toujours disponibles.

Un grand merci aux personnels de ces mêmes services et notamment à ceux du service opération, du service informatique, du SSSM, du CTA-CODIS et, particulièrement, aux chefs de salle et opérateurs.

### Regroupement des Centres de Secours de Suilly-la-Tour et de Donzy



Le Centre d'Incendie et de Secours de Suilly-la-Tour ne disposait plus d'effectifs nécessaires pour assurer les missions d'incendie et de secours pour lesquelles il est sollicité.

C'est pourquoi, à la vue de ces difficultés récurrentes, en accord formalisé entre les deux maires et les deux chefs de centre, il a été envisagé de regrouper le Centre d'Incendie et de Secours de Suilly-la-Tour avec celui de Donzy.

Ainsi, ce regroupement est effectif depuis le lundi 17 septembre 2018.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Suilly ont donc rejoint les effectifs de Donzy.

- Elus et effectifs des centres de secours réunis lors d'un moment convivial à la Mairie de Suilly la Tour.

# Analyse - Accident de circulation

*Le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018, deux sapeurs-pompiers ont été victimes d'un accident de la circulation entraînant des conséquences matérielles et corporelles.*

Cet accident s'est déroulé vers le bourg de Sermages, sur un retour de formation alors que les deux agents rentraient d'un stage « feu de forêts » (qui s'était déroulé sur le secteur du Centre de Secours de Château Chinon). Sur cette route de campagne, le CCFM (Camion-Citerne Feux de Forêts) a mordu légèrement sur le bas-côté en sortie de virage pendant quelques dizaines de mètres.

Les deux agents étaient retenus par leurs ceintures de sécurité trois points lorsque le CCFM s'est immobilisé. Malgré la présence d'un violent choc initial et plusieurs tonneaux, le dispositif de sécurité passive du véhicule a fortement contribué à limiter l'impact de l'accident sur la santé des personnels, voire a directement assuré leur survie : structure de cabine peu déformée, arceaux de sécurité intacts, aucune projection de bris de verre...

## Conséquences :

Humaines : Les deux sapeurs-pompiers ont eu plusieurs traumatismes et contusions diverses.

Matérielles : Le CCFM de Moulins-Engilbert est hors d'usage.



## CONSEILS DE PRÉVENTION :

- ✓ Je limite au maximum les matériels non arrimés en cabine.
- ✓ Je place la lance queue de paon et son tuyau dans un coffre.
- ✓ Je fixe les casques en cabine lors des déplacements.
- ✓ Je mets ma ceinture de sécurité.





# Le fonctionnement des nouvelles compagnies

Auparavant découpé en secteur, le département de la Nièvre s'est réorganisé opérationnellement depuis début 2018. Dorénavant, trois compagnies existent : la compagnie de Nevers – Val de Loire, la compagnie Château Chinon – Morvan et la compagnie Cosne sur Loire – Loire Yonne Haut Nivernais. Ces 3 compagnies sont actuellement en pleine construction en matière d'organisation interne et d'organigramme.

## Les référents volontariat :

Les missions des référents volontariat sont d'appuyer, au sein des compagnies, les chefs de centre et le service volontariat dans leurs actions de maintien et développement du volontariat, ainsi que de pouvoir agir au premier niveau pour prévenir et résoudre certains problèmes ponctuels.

Ces référents seront régulièrement amenés à participer aux réunions de l'équipe de direction afin d'apporter une vision au plus proche du terrain sur certains dossiers.

Les référents volontariat par compagnies : Lieutenant Pascal Caquet (Nevers), Lieutenant Charles Renaud (Cosne), Lieutenant Antoine Ducrot (Château).

## Les responsables formation :

Les missions principales des responsables formation est l'animation territoriale de la formation. Ils sont un relais en terme d'expression des besoins (programmation des stages) et doivent veiller à la bonne réalisation des formations sur le terrain.

Les responsables formation : Lieutenant Denys Jacquemard (Nevers), Adjudant Christophe Thibier (Cosne), Lieutenant Thierry Aulard (Château).

## Le suivi opérationnel :

Des référents opérationnels seront bientôt identifiés pour effectuer un suivi opérationnel de chaque compagnie. Leurs rôles seront d'identifier les points forts et points faibles des centres de secours sur les disponibilités opérationnelles, les évolutions en cours ou potentielles de l'activité...



**Descriptifs du fanion de la compagnie de Cosne-Clamecy : Loire Yonne Haut-Nivernais.**

La couleur rouge du corps départemental est associée au jaune blé des plaines de la compagnie Loire Yonne Haut-Nivernais.

Le blason azur est commun aux trois villes. Il souligne la Loire et le fait que les trois villes ont été des points clés de la royauté.

Les trois merlettes du blason sont reprises car elles symbolisent les vétérans des croisades et sont placées au centre car le PC de compagnie est à Cosne.

A l'est on reprend le lion doré à griffes rouges de Clamecy qui est le même que celui d'Auxerre et Nevers car le comte de Nevers régissait sur les trois villes.

Plus bas, la fleur de Lys de La Charité sur Loire symbolise le combat de Jeanne d'Arc pour reprendre la ville au 15<sup>ème</sup> siècle.

Une grenade enflammée, symbole de l'arme du génie, dont nous sommes les héritiers, est placée aux quatre coins de chaque face des fanions.



Contrairement à de nombreux drapeaux, celui-ci n'est pas entourée par une couronne de chêne et de lauriers. Il s'agit d'un choix personnel visant à rappeler l'humilité dont doit faire preuve le sapeur-pompier. La place laissée ainsi vacante sur le fanion nous permettra plus tard d'y insérer le symbolique de nos propres faits d'armes.

**Descriptifs du fanion de la compagnie de Nevers : Val de Loire.**

La couleur rouge du corps départemental est rappelée comme à chaque fois, associée au bleu de la Loire.

Les deux couleurs sont les mêmes que celles du recto de l'état-major rappelant que l'état-major se situe géographiquement dans la compagnie Val De Loire.

Le lion jaune à griffes rouges de Nevers et le lion noir à griffe rouges de Decize sont mis dos à dos dans le but de renforcer les centres d'incendie et de secours sur tout l'axe de la compagnie.



**Descriptifs du fanion de la compagnie de Château-Chinon : Morvan.**

La couleur rouge du corps départemental est associée au vert clair des forêts du Morvan qui se différencie volontairement du vert plus foncé de la légion étrangère.

Au milieu se trouve le blason du Morvan dont voici l'héraldique :

«D'azur à la chaîne de sable (noir, mor ven, Morvan), noires montagnes. Soutenu d'une champagne de sinoplé (vert, prairies du Bazois), au chef cousu de Bourgogne ancien, qui est bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules (rouge). L'écu sommé du sanglier de bronze, d'une enseigne éduenne trouvée sur la montagne de Thouleurs, portant sur son socle l'inscription Aedvi et entouré d'une branche de genêt fleurie d'or et d'une branche de houx fruitée de gueules, arbrisseaux symboliques celtiques.»

Un filet d'or est ajouté au contour des montagnes car la coutume veut que les éduens tiraient leur or des montagnes du Morvan.

# Le Centième Congrès Départemental à Cercy la Tour

*Le samedi 23 juin 2018 s'est déroulé le 100e Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre. L'amicale des pompiers de Cercy avait concocté un programme festif de taille pour le grand public. Une journée d'échange et de convivialité réussie !*



Après l'assemblée générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre, la cérémonie officielle d'ouverture du Congrès s'est déroulée à 11h en présence de Joël MATHURIN, Préfet de la Nièvre, Patrice JOLY, Sénateur, Alain LASSUS, Président du Conseil Départemental de la Nièvre, Guy HOURCABIE, Président du Conseil d'Administration du SDIS, Sébastien DESCREAUX, Maire de Cercy la Tour, du Colonel Emmanuel DUCOURET, Directeur du SDIS et de nombreux élus du canton.

Lors de cette cérémonie protocolaire, les sapeurs-pompiers du département se sont vu remettre médailles, galons et lettres de remerciements.

Des animations étaient proposées toute la journée : manœuvres des Jeunes Sapeurs-Pompiers, démonstration de l'équipe cynophile, manœuvres de désincarcération...

Le public pouvait profiter toute la journée du village enfants, des baptêmes de l'air, du marché artisanal, du bal des pompiers, du feu d'artifice...

**La population de Cercy la Tour et des alentours était présente en nombre pour saluer cette belle manifestation.**

## Mise à jour du SDACR



À la demande de Monsieur le Préfet de la Nièvre et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDIS, le SDIS 58 vient d'engager les démarches pour la mise à jour du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques).

Le document sera le plus précis et concret possible, et surtout évolutif (annuellement, dans le cadre d'une revue de gestion de la direction).

Un travail préparatoire a d'ores et déjà été réalisé.

Deux étapes restent à finaliser : renouveler les données statistiques du département de la Nièvre avec l'analyse des risques à jour et définir le concept de réponse opérationnelle souhaitée dans le département pour les 5 années à suivre. Cette phase de réflexion doit se faire par la définition d'objectifs mesurables grâce à des paramètres de gestion les plus factuels possibles.

Planning prévisionnel des deux étapes :

- Courant décembre 2018 : finalisation d'un livre '1' du SDACR sur « le département de la Nièvre et ses risques ».
- Janvier-février 2019 : consultation des organisations syndicales et de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre pour le livre '1'.
- Courant juin 2019 : finalisation d'un livre '2' du SDACR sur le « concept de réponse opérationnelle et les paramètres de gestions inhérents ».
- 3<sup>e</sup> trimestre 2019 : consultation des organisations syndicales et de l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre pour le livre '2'.
- 4<sup>e</sup> trimestre 2019/début 2020 : présentation des livrets 1 et 2 aux chefs de service de la Préfecture, avis du conseil départemental, avis conforme du Conseil d'Administration du SDIS avant arrêté de de la préfecture de la Nièvre.

*Journée d'intégration des nouvelles recrues sapeurs-pompiers volontaires du samedi 2 juin 2018 •*



## La Formation Initiale estivale 2018



La Formation Initiale estivale 2018 s'est déroulée du 7 juillet au 17 août.

Les stagiaires ont été formés à plusieurs modules : FI équipier Transverse (6 jours), FI équipier SAP (8 jours), FI équipier DIV (5 jours), FI équipier INC (12 jours).

Pour les former sur tous ces modules, environ 25 formateurs se sont relayés.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, il a été organisé une journée cohésion consistant en une descente de la Loire en canoë.

Ainsi 17 stagiaires ont validé l'ensemble des modules et se sont vu remettre leurs casques, le vendredi 17 août 2018, lors d'une cérémonie en présence de M. Stéphane Costaglioli, Secrétaire Général de la Préfecture, M. Guy Hourcabie, Président du Conseil d'Administration du SDIS et le Colonel Emmanuel Ducouret, Directeur du SDIS.



*• Journée d'intégration des nouvelles recrues sapeurs-pompiers volontaires du samedi 6 octobre 2018*

